

L'an deux mille vingt, le sept décembre à 20 h 00, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la Présidence de Madame le Maire, Catherine BARTHELET.

Afin de pouvoir respecter les gestes barrière nécessaires à la lutte contre la COVID-19, la séance s'est tenue à la salle Saint-Martin.

Etaient présents		
BARTHELET Catherine	CLAIRONNE-MOUYOKI Alexandra	RICLOUX Benoît
BAULIEU Matthieu	CUSINATO Françoise	SUE Julien
BELOT François	FUMEY Françoise	TERRAZ-LADERRIERE Fanny
BINDA Gilles	GHARBI Stéphanie	VARCHON Daniel
BOUCHEY Martine	MOULIN Cyril	VUILLEMIN Emmanuel
Etaient absents excusés		
JEANGUYOT Florence a donné procuration à BELOT François		
JEANNOT Laurence a donné procuration à BARTHELET Catherine		
MEGUENNI-TANI Hassem a donné procuration à GHARBI Stéphanie		
SUE Hélène a donné procuration à SUE Julien		

Ouverture de la séance à 20 h00

En hommage à Valéry GISCARD-D'ESTAING, ancien Président de la République, décédé le 2 Décembre dernier, le Conseil Municipal respecte une minute de silence. A la demande des services préfectoraux, il sera possible de déposer en mairie un message d'hommage dans une urne mise à la disposition du public.

01 - Approbation du Compte-rendu du Conseil Municipal précédent et désignation du secrétaire de séance

Après en avoir pris connaissance, les Conseillers Municipaux valident le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 02 Novembre 2020 dernier, et désigne comme secrétaire pour la séance de ce jour, Daniel VARCHON.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	19	0	0

01 – GBM et SIEVO – Adoption des Rapports sur le Prix et la Qualité des Services publics (RPQS) d'eau potable, d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif pour l'année 2019

En vertu de l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), la Présidente d'un établissement public compétent en matière d'eau et/ou d'assainissement doit présenter un Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) à la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL), puis au Conseil de Communauté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. Il contient des informations techniques et financières, ainsi que les indicateurs légaux qui permettent d'obtenir une vue d'ensemble de la qualité et des performances du service.

Le RPQS Assainissement Non Collectif n'a pas été élaboré par faute de données.

Les RPQS d'eau et d'assainissement 2019, présentés lors du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole (GBM) du 15 octobre 2020, ont été adoptés à l'unanimité.

La CCSPL, réunie le 30 septembre dernier, a également émis un avis favorable sur ces RPQS.

Conformément à l'article D2224-3 du CGCT, ces RPQS doivent ensuite être présentés à l'assemblée délibérante des communes membres de GBM, qui l'adopteront avant le 31 décembre de l'année qui suit la clôture de l'exercice concerné. Cette adoption doit faire l'objet d'une délibération.

De plus, Madame Le Maire présente le RPQS 2019 concernant l'eau potable, présenté par le Syndicat Intercommunal des Eaux du Val de l'Ognon.

Ces rapports sont publics et permettent d'informer les usagers du service. Ils seront transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.

Le Conseil Municipal prend connaissance des Rapports sur le Prix et la Qualité des Services publics d'Eau potable et d'Assainissement Collectif de la commune de PELOUSEY pour l'année 2019.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	19	0	0

02 – Projets d'extension de l'accueil du périscolaire et création d'un accueil des 0/3 ans – Création d'un groupe de travail

Dans le cadre du Projet d'extension de l'accueil du périscolaire et de la création d'un accueil pour les enfants de 0 à 3 ans, Madame Le Maire propose la constitution d'un groupe de travail.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide la liste ci-dessous :

- Maire et adjoints.e
- Fanny TERRAZ-LADERRIERE
- Julien SUE
- Alexandra CLAIRONNE-MOUYOKI
- Emmanuel VUILLEMIN
- Daniel VARCHON
- Gilles BINDA

Vote	Pour	Contre	Abstention
	19	0	0

03 – Urbanisme – Réflexion sur une modification du Plan Local d'Urbanisme

Dans le but d'accueillir une deuxième antenne de téléphonie mobile et afin d'effectuer d'autres corrections mineures au règlement du Plan Local d'Urbanisme, Madame Le Maire souhaite que le Conseil Municipal entreprenne une réflexion sur ce sujet pour ensuite solliciter le Grand Besançon.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Madame Le Maire à solliciter le Grand Besançon Métropole pour une modification du PLU.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	19	0	0

04 – Forêt – Convention pour travaux à caractère pédagogique

L'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole de Besançon (EPLA) propose à la commune une convention pour une intervention d'étudiants dans le cadre de travaux à caractère pédagogique en forêt.

Cette intervention consistera à l'abattage et au câblage d'arbres, ce qui permettra ensuite l'intervention des affouagistes.

Le ou les groupes de stagiaires seront encadrés par un formateur technique spécialisé.

Le coût de cette prestation est évalué à 420 € 00.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide cette opération et autorise Madame Le Maire à signer la convention avec l'EPLA.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	19	0	0

05 – Secrétariat de mairie – Convention de stage

Un collégien scolarisé au collège Georges Pompidou de Pouilley-Les-Vignes a sollicité Madame Le Maire afin de pouvoir réaliser son stage de 3^{ème} d'une durée de 3 jours, du 6 au 8 Janvier 2021, au secrétariat de mairie, plus particulièrement en comptabilité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide cette demande de stage et autorise Madame Le Maire à signer la convention nécessaire à sa mise en place.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	19	0	0

06 – Loyer commercial – Coiffeuse – Local sis 10 C Grande Rue

En suite de la crise sanitaire actuelle, la locataire du local commercial, propriété communale, correspondant au salon de coiffure situé au 10 C Grande Rue, a subi une perte financière.

Le fond solidarité qu'elle a perçu ne couvre qu'une partie des frais fixes.

Dans cette période difficile, la commune souhaite la soutenir.

Il est donc décidé d'annuler le loyer du mois de novembre 2020 qui s'élève à 315 € 00 HT.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	19	0	0

07 – Délégations du maire

Madame le Maire a reçu du Conseil Municipal le 08 Juin 2020, diverses délégations dont elle fait ci-dessous le compte-rendu pour la période du 1^{er} Septembre 2020 au 30 Novembre 2020 :

Objet de la délégation	Dossiers traités
1 - Passation des marchés publics ne dépassant pas le seuil légal en vigueur, pour les marchés sans publicité, ni mise en concurrence	0
2 - Acceptation d'indemnité de sinistre	0
3 - Cimetière - Concession	0
4 - Reprises d'alignement	0
5 - Urbanisme - Droit de préemption	7
6 - Urbanisme - Autorisations accordées	
Certificats d'Urbanisme	8
Déclarations Préalables	19
Permis de Construire	1
Modifications de Permis de Construire	0
7 - Action en justice	0
8 - Véhicules communaux - règlement des conséquences dommageables en cas d'accident	0

Les élus reconnaissent avoir pris connaissance des délégations données à Madame Le Maire.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	19	0	0

08 – Questions diverses

1. Grand Besançon Métropole – Présentation du rapport d'activités 2019

Mme le Maire présente le rapport dans ses grandes lignes et envoie aux élus.es la version dématérialisée (ainsi que celles des rapports eau et assainissement présentés précédemment). Ce rapport est également consultable sur le site de Grand Besançon Métropole.

2. Sonnerie des cloches

En suite des discussions engagées lors du précédent conseil, la société PRETRE & FILS a adressé à la commune un devis présentant la possibilité de réduire le son des cloches de l'église pendant la nuit. Les élus.es reconnaissent qu'il s'agit d'une possibilité intéressante mais qui reste coûteuse (1700€) et rappellent que la demande n'émane que d'une seule personne. La majorité des élus.es ne souhaite pas recourir à une coupure complète. Il est donc décidé que Mme le Maire rencontre à nouveau la personne à l'origine de la demande pour la tenir informée des réflexions du conseil. Un avis juridique sera également sollicité si nécessaire.

3. Création d'une ambassade – Place du local

Stéphanie Gharbi propose cette création qui n'engendre pas de frais pour la commune. Le souhait du comité environnement est de favoriser la consommation de produits locaux. Il sera donc possible de commander des produits chez différents producteurs grâce à la plateforme numérique « place du local » et d'être livré à la salle Saint-Martin chaque vendredi de 16h30 à 19h30. Il n'est pas nécessaire de signer de convention, il est possible de délocaliser facilement le site (occupation de la salle...) ou de changer les créneaux s'ils devaient poser problème à l'avenir. Les deux producteurs locaux ont été associés à la démarche. Des bénévoles se sont proposés pour tenir les permanences. Aux vues de ces éléments, les élus.es partagent l'intérêt et valident la démarche.

Informations diverses et dates à retenir

PREFECTURE

- Commission de suivi de site (CSS) de l'usine d'incinération des ordures ménagères, de déchets industriels banals et de boues de la station d'épuration (UIOM) de Besançon : elle s'est tenue mardi 24 novembre 2020 et a permis de constater qu'aucun accident n'est survenu et que toutes les mesures de sécurité et contrôle sont respectées.
- Influenza aviaire - Renforcement des mesures de biosécurité : le nombre de foyers hautement pathogène a augmenté ces dernières semaines en Europe. Il est donc demandé aux détenteurs de volailles de basse-cour ou d'oiseaux captifs de les confiner ou mettre en place des filets de protection et de surveiller régulièrement ces animaux. La liste exhaustive des consignes est consultable en mairie ou sur le site.

Grand Besançon Métropole

- Sont expliqués et rappelés brièvement toutes les mesures qui ont été prises et mise en place depuis le confinement comme le soutien financier en trésorerie et en investissements auprès notamment des TPE/PME, la poursuite de investissements et travaux de notre collectivité, les exonérations de loyers, de taxes, les mesures incitatives en faveur du commerce local : tarif de stationnement et transport collectif à 1€ pour les samedis de décembre à Besançon, bons cadeaux à gagner et offrir pour soutenir les commerçants de GBM...
Un guichet unique pour renseigner/accompagner les commerçants, artisans, chefs d'entreprise a été créée en collaboration avec la CCI et les différentes fédérations. GBM accompagne ensuite les entreprises qui en ont besoin dans l'élaboration des demandes... Une cellule hebdomadaire rassemble tous les partenaires pour suivre l'évolution des situations et accompagner au mieux les personnes les plus en difficulté.
- Conseil de développement participatif : un bilan des actions menées entre 2016 et 2020 est présenté. En début d'année, le CDP procédera à l'installation de son nouveau bureau et recrutera des bénévoles.
- Le service habitat rappelle le protocole en cas d'Installation illégale sur un terrain privé ou communal.
- Un guide pratique du dispositif aide aux communes a été adressé à toutes les communes pour faciliter sa saisine.
- Françoise Fumey présente des photos des travaux qui sont portés sur la station d'épuration et notamment la plantation réussie de phragmites dans les bassins.
Une intervention d'urgence suivie par Stéphanie Gharbi a eu lieu en suite de la montée en charge d'un réseau d'eaux usées. Les lingettes, une fois encore, ont provoqué un énorme bouchon... Il est proposé avec le service de GBM de communiquer sur ce sujet car plusieurs interventions coûteuses pourraient ainsi être évitées chaque année.
L'étude système d'assainissement arrive à son terme avec le contrôle à la fumée chez les particuliers. Ils seront informés par boitage de cette intervention.
- Taxe d'aménagement : A été voté en assemblée une harmonisation des exonérations de taxe en suite d'un travail mené entre toutes les communes qui avaient des pratiques très différentes... A partir de janvier 2021, sur tout le territoire de GBM, les constructions de logements sociaux seront exonérées afin de favoriser l'accessibilité et la diversité de l'habitat dans tout notre territoire et, pour moitié, les surfaces des abris de jardin.
- Un comité de secteur voirie s'est tenu pour arbitrer les projets à mener sur notre secteur ouest l'an prochain. François Belot explique que la commune a reçu un avis favorable à ses demandes : terminer la route des Auxons (couche d'imperméabilisation), la rue du

Chanot (avec fonds de concours pour qu'elle soit faite en enrobé) et les études pour la grande rue (entrée de Pelousey en venant de Miserey-Salines) et pour une possible rénovation du Vert Village.

- A venir, un comité de secteur aura lieu pour aborder les grands équipements structurants et nécessaires sur notre secteur, il sera question d'évoquer un projet reporté de longue date : la création d'un terrain de foot synthétique.
- Françoise Fumey et Françoise Cusinato évoquent la dernière réunion du Syndicat Intercommunal des Eaux du Val de l'Ognon et rappellent que l'assemblée générale aura lieu le 11 décembre.

Divers

- Le comité consultatif finances a été destinataire des observations et informations travaillées en municipalité. Les restrictions sanitaires ne permettant pas de réunir tous les membres... Un bilan a été dressé sur les investissements, des devis validés pour qu'ils puissent entrer dans le champ des restes à réaliser en attendant le vote du prochain budget. Ce travail a permis d'ailleurs d'en esquisser les grandes lignes. Benoit Ricloux informe que la consultation pour les travaux d'aménagement de la place vers la salle St Martin va être lancée prochainement. Cela nous permettra de commencer les travaux en début d'année prochaine.
- Les membres du comité fleurissement ont réalisé de jolies plantations avec des fleurs locales et annuelles, ex : jardinet près de la mairie... Elles ont aussi installé des sapins fabriqués par leurs soins en matériaux recyclés. Stéphanie Gharbi remercie particulièrement Martine Bouchey pour ce travail. Une petite exposition des poteries de Sylvie Buatois aura lieu à la mairie également.
- François Belot et Stéphanie Gharbi ont assisté au conseil d'école au cours duquel a été présenté un bilan du PEDT dans le but que tous les acteurs l'amendent. Il sera ensuite transmis à tous les membres (association...) qui n'ont pas pu être associés à ce stade. Les projets pédagogiques des enseignants ont été présentés également. La directrice a exprimé son désarroi vis-à-vis des décisions gouvernementales transmises tardivement, de sa difficulté à faire face aux demandes des parents...Le transfert d'appel a été suspendu pour revenir à une utilisation classique du numéro de l'école et une adresse mail générique des parents délégués a été créée. De nouveaux achats ont été validés en fin d'année : un fauteuil pour enfant, un tableau, une armoire... des réparations sont également intervenues : changement de plusieurs mécanismes de chasses d'eau...

L'école souhaite s'engager aux côtés des élus dans la labélisation école du développement durable, position qui ravi particulièrement les membres du comité environnement.

Le service minimum d'accueil a été mis en place une journée en raison d'une grève de deux enseignants. Les élus.es remercient le personnel des Francas pour leur soutien.

- Stéphanie Gharbi informe qu'elle a participé à une réunion « club climat » dans le cadre de la révision du Plan Climat Air Energie Territorial. Elle est chargée d'expliquer les actions qui sont mises en place d'ores et déjà dans notre commune et celles qui sont prévues avec le comité consultatif environnement.
- Dossier création et mise en gabarit d'une desserte forestière : Accord d'une subvention départementale de 4 500€ pour 30 200€ de travaux prévus. Les travaux ont pris du retard en raison de la crise sanitaire.
- CCAS : Alexandra Claironné-Mouyoki explique : l'opération « boîte pour les démunis » est en cours avec les Restos du Cœur, l'animation prévue pour les aînés est reportée au printemps, des colis pour tous les plus de 80 ans seront distribués à partir de mi-décembre.
- François Belot explique qu'un nouveau contact a été pris avec une porteuse de projet petite enfance, sous forme de micro-crèche. Il sera étudié par le groupe de travail fraîchement constitué.
- Les adjoints ont dû gérer la mise en sécurité de plusieurs rues en suite de plusieurs incidents liés aux câbles Orange qui se distendent. Les travaux de déploiement de la fibre avance à bon rythme.

- Le Maire, accompagné de la gendarmerie a procédé à la capture d'un chien catégorisé non déclaré. Les propriétaires se sont rapprochés de la SPA où le chien est placé pour visiblement se mettre en règle. La SPA veillera de son côté à ce que le chien bénéficie d'un meilleur traitement dans l'éventualité où il sera rendu.
- Un spectaculaire accident est survenu sur l'autoroute un peu avant l'aire de repos de Pelousey. Le poids lourd a fini sa course dans le petit ruisseau de la Noue, fort heureusement sans gravité pour le chauffeur et sans incident environnemental. Les élus.es saluent la réactivité de tous les acteurs : gendarmerie, pompiers et services techniques de l'APRR.
- Le contrôle des jeux de la zone de loisirs, place de l'Europe, école et place mairie a été effectué sans que des manquements ne soient relevés.
- Stéphanie Gharbi est en contact avec Orange pour le suivi de la téléphonie, installation de la fibre à l'école et à la maison de la Noue, qui ne sont malheureusement pas encore éligibles...
- Benoit Ricloux est intervenu aux côtés des entreprises pour gérer deux pannes complexes de chauffage à la Maison de la Noue et à l'école maternelle.
- Plusieurs interventions dans l'appartement communal ont eu lieu et il a été constaté la vétusté des tuyaux d'évacuation d'eaux usés qu'il a fallu remplacer.
- Le radar pédagogique a été déplacé rue du Chêne Bénit pour effectuer une analyse que Daniel Varchon proposera au prochain conseil. Il est cette fois installé en bas de la grande rue pour vérifier le respect de la zone 30.
- Un pacs a été célébré et un mariage est programmé...
- La cérémonie au monument aux morts le 5/12 s'est déroulée avec un public restreint mais dans le respect des règles qui s'imposent.
- Le conseil partage que l'on peut d'ores et déjà estimer que la traditionnelle cérémonie des vœux ne pourra se tenir en janvier sous son format habituel. Une édition du Trait d'Union était prévue en février, il est proposé de prévoir l'édition fin janvier afin d'y présenter le bilan de l'année 2020.

AGENDA :

Agenda des élus :

- Tous les mercredis – 17 h / 19 h – Comité Consultatif Urbanisme
- Tous les lundis – 18 h 00 – Municipalité

Prochain conseil municipal : lundi 11 janvier – 20h

Fin de la séance à 23 H 30